Athénée Royal XX



Règlement d’Ordre Intérieur

ASSOCIATION DE PARENTS

**ROI 09 octobre 2018**

Participation à la vie de l’école

Point de vue sur l’école, avis et propositions

Représentation des parents, création de relations positives

Qualité de vie, intérêts de tous les élèves

MEMBRES

**TOUS LES PARENTS DE L’ÉCOLE**

OBLIGATIONS : AUCUNE

SI LE PARENT VEUT ÊTRE PLUS ACTIF SE SIGNALER À L’AP

BIENVENUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG) et ASSEMBLÉES DE L’ASSOCIATION DE PARENTS (AP)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 1 FOIS /AN

ASSEMBLÉES DES PARENTS

* MIN 3 FOIS / AN
* MIN 1 SEMAINE AVANT LE CONSEIL DE PARTICIPATION

CONVOCATIONS ENVOYÉES È TOUS LES PARENTS

* PAR LES PORTE-PAROLES
* 10 JOURS AVANT LA DATE DE L’AG OU DE L’ASSEMBLÉE DES PARENTS

ORGANISÉES AU SEIN DE L’ÉCOLE AVEC L’ACCORD DE LA DIRECTION

CONSEIL DE PARTICPATION

CONSEIL DE PARTICPATION

AVRIL

ASS

REUNIONS THÉMATIQUES

FÉV

ASS

REUNIONS THÉMATIQUES

CONSEIL DE PARTICPATION

NOV

ASS

RÉUNIONS THÉMATIQUES

ÉLECTIONS, DÉTERMINER LES THÉMATIQUES

SEPT

AG

CALENDRIER DE L’AP

**QUI ?** TOUS LES PARENTS PRÉSENTS AYANT AU MOINS 1 ENFANT DANS L’ÉCOLE, À L’EXCLUSION DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L’ÉCOLE

**COMMENT ?** VOTE À LA MAJORITÉ SIMPLE DES MEMBRES PRÉSENTS, 1 VOTE PAR FAMILLE

**QUI SONT LES MEMBRES DE L’ASSOCIATION DE PARENTS ?**

Tous les parents sont membres de droits de l’Association de Parents

Porte- parole

COPA

Direction

Parents actifs dans les groupes de travail thématiques

Rapporteur

**RAPPORTEUR**

* DÉSIGNÉ DANS LE GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE
* RAPPORTE LE FRUIT DU TRAVAIL EN ASSEMBLÉE DES PARENTS
* ORGANISE LES REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

**PORTE PAROLE ÉLU POUR 2 ANS**

**COMMENT ?** 1 VOTE PAR FAMILLE

**QUAND ?**

* ÉLU PAR L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEPTEMBRE
* CANDIDATURE À DEPOSER UNE SEMAINE AVANT L’AG

**MISSIONS :**

* CONVOCATION ET ORGANISATION DES ASSEMBLÉES DE PARENTS
* PORTE-PAROLE DES PARENTS = MEMBRE DU CONSEIL DE PARTICIPATION

**PORTE PAROLE AU CONSEIL DE PARTICIPATION (CP)**

AVANT

**CONSULTATION**: CONSULTE LES PARENTS LORS DE L’ASSEMBLÉE DE PARENTS

**RÉUNION CP** : PARTICIPE ET DÉFEND LES POSITIONS DES PARENTS

PENDANT

**RETOUR :** REND COMPTE AUX ASSEMBLÉES DE PARENTS

 DES ORDRES DU JOUR ET THÈMES ABORDÉS LORS DES RÉUNIONS CP

APRÈS

**COMBIEN** ?

* MIN 3 ET MAX 6 PARENTS DE L’ÉCOLE (EFFECTIFS ET SUPPLÉANTS)
* MIN 1 PAR IMPLANTATION

# PAR LE PRÉSENT ROI L’ASSOCIATION DE PARENTS DE L’ATHÉNÉE ROYAL XXX S’AFFILIE À LA FAPEO ET ADHÈRE À SES STATUTS.

POUR TOUTES SITUATIONS NON PRÉVUES DANS LE PRÉSENT ROI, L’AP SE RÉFÈRE À LA FAPEO.